

Image not found or type unknown



## rachat de part suite à séparation

Par **lolo72**, le **09/05/2012** à **11:50**

Avec mon conjoint nous souhaitons nous séparer, nous avons fait construire en 2009, nous ne sommes pas mariés et avons donc 50/50 de la maison nous avons deux enfants, je voudrais savoir si l'un ou l'autre peut donner sa part pour que l'autre garde la maison?? sans que ce la nous oblige à resouscrire un emprunt immobilier??? merci de votre aide